

2001-2015 : 15 ans de catastrophes naturelles en France



SOMMAIRE

Bilan en termes de nombre et de type de catastrophes naturelles	2
Répartition saisonnière et géographique des catastrophes naturelles	4
Bilan en terme de conséquences humaines et économiques des catastrophes naturelles.....	6
Analyse des évènements déclarés « catastrophes naturelles ».....	10
Evolution des catastrophes naturelles en France dans le contexte du réchauffement global.....	11
ANNEXES.....	13
Qui sommes-nous ?	17

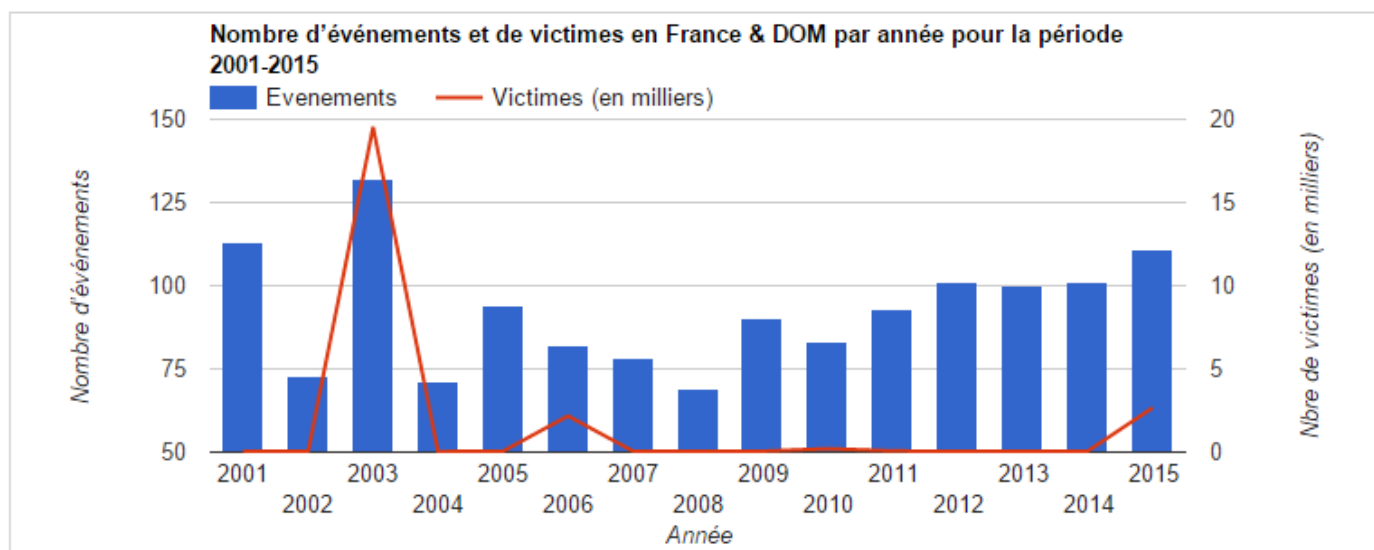
Depuis 15 ans, le cabinet d'étude spécialisé dans l'étude des risques naturels, Ubyrisk Consultants, effectue une veille permanente des catastrophes naturelles survenant dans le monde (<http://www.catnat.net>). Les événements référencés (près de 13 000) sont compilés dans la base de données « BD CATNAT¹ », considérée à ce jour comme la plus exhaustive en la matière, et permettent d'établir des statistiques précises à l'échelle global ou nationale. A l'occasion de sa 15ème année d'existence, Ubyrisk Consultants rend publique un panorama exhaustif des catastrophes naturelles survenues en France et dans les DOM au cours de la période 2001-2015.

Depuis le 1^{er} janvier 2001, pas moins de **1391 événements naturels dommageables** se sont produits en France et dans les DOM, causant la mort directe ou indirecte de **25 193 personnes** et coûtant plus de **27 milliards d'€ de dommages**.

BILAN EN TERMES DE NOMBRE ET DE TYPE DE CATASTROPHES NATURELLES

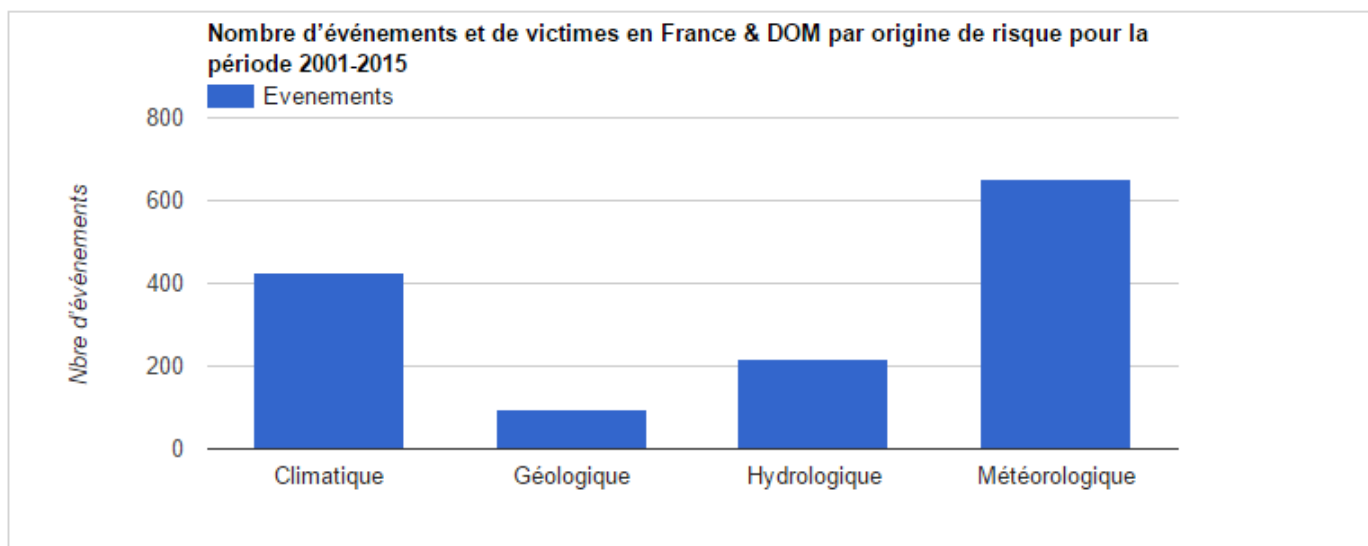
Du 1^{er} janvier 2001 au 31 décembre 2015, pas moins de 1391 catastrophes naturelles ont été recensées en France et dans les DOM soit en moyenne **92 événements par an**. Avec 132 événements recensés, l'année 2003 apparaît comme la plus sinistrée suivie par l'année 2001 (113 événements) tandis que l'année 2008 aura été celle qui compte le moins d'événements (69).

Contrairement aux statistiques mondiales sur la même période qui montrent un net accroissement du nombre de catastrophes au cours des 15 dernières années, cette tendance ne se retrouve pas pour la France pour laquelle le nombre d'événements annuel reste assez stable autour de la moyenne relevée pour la période, avec **une croissance modérée de l'ordre de 4 %**.



En revanche, si l'on compare les 15 dernières années aux 15 précédentes (1986-2000) on constate au contraire stagnation du nombre d'événements et une baisse de l'ordre de 8 % des événements notables (ceux faisant des victimes et des dommages d'ampleur au moins régionale). **On ne peut donc pas conclure à une augmentation franche du nombre de catastrophes naturelles dans notre pays.**

¹ La notice complète de la base de données BD CATNAT est téléchargeable à cette adresse : http://www.catnat.net/documents/Presentation_BD_CATNAT.pdf



D'une manière générale, **47 % des événements naturels dommageables enregistrés entre 2001 et 2015 sont d'origine météorologique (tempêtes, cyclones, intempéries, tornades orages, grêle, neige)**, 30,6 % sont d'origine climatique (incendies de forêt, sécheresse, canicule, vague de froid), 15,5 % d'origine hydrologique (inondations) et seulement 6,8 % d'origine géologique (séismes, éruptions ou mouvements de terrain).

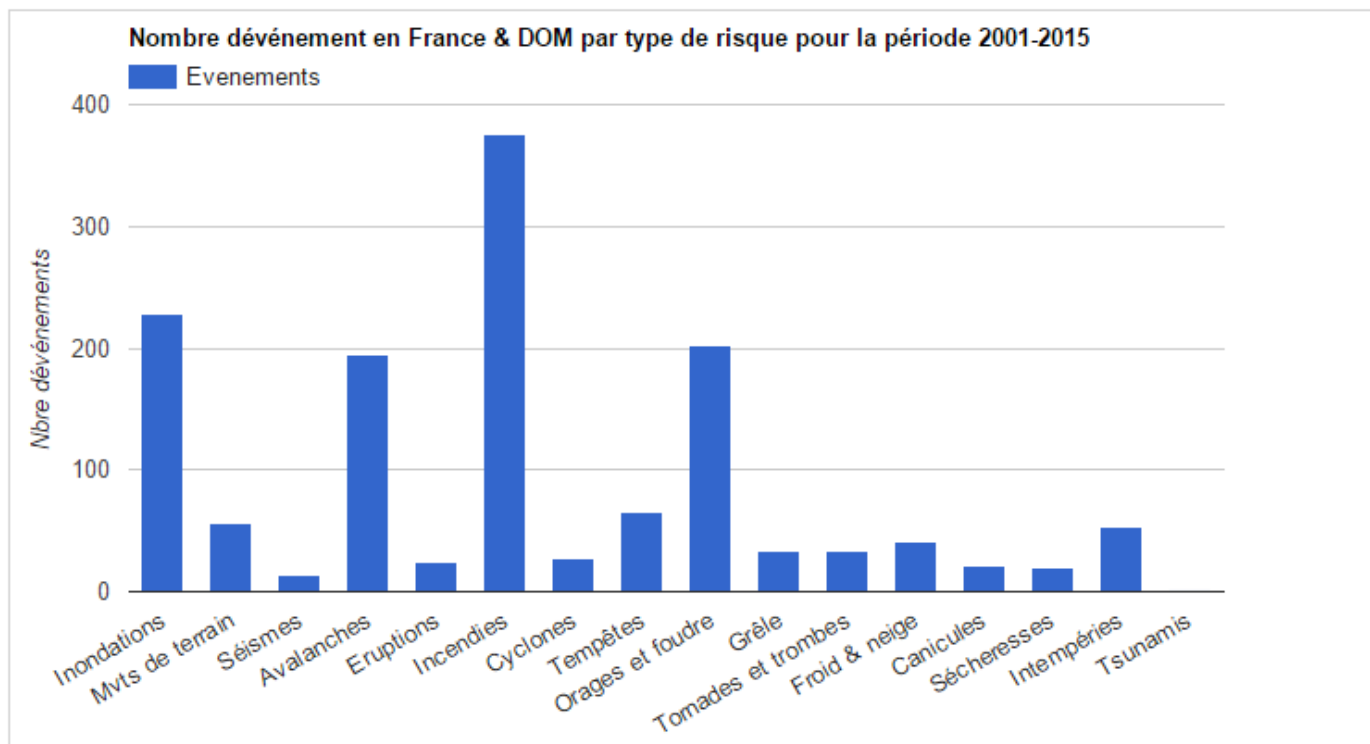
Si la part des événements d'origine météorologique survenus en France est **un peu supérieure** à celle qui prévaut à l'échelle mondiale, il apparaît en revanche que **la part des événements d'origine géologique dans notre pays est deux fois moins importante qu'à l'échelle mondiale**. Ceci s'explique notamment par le fait que notre pays n'est qu'assez modérément exposé au risque sismique et volcanique et que le nombre de mouvements de terrain y est relativement limité.

En revanche, notre pays est **sensiblement exposé aux risques d'origine atmosphérique (météorologiques et climatique)**. En effet, la part de ces types d'aléas est presque **deux fois importante** que celle prise à l'échelle mondiale. Cette réalité s'explique surtout par le risque incendies de forêt qui est proportionnellement plus important (en fréquence) dans notre pays que dans la plupart des autres pays du monde.

Enfin, **la part des événements d'origine hydrologique est également moins forte en France que dans le reste du monde**, malgré le fait que l'aléa inondation représente le risque naturels majeur principal dans notre pays.

En termes de fréquence de typologie d'aléa, avec 376 événements recensés (soit 27 % des événements), **les incendies de forêt constituent le risque naturel le plus fréquent**, suivis par les inondations qui avec 228 événements représentent 16,4 % des occurrences et enfin les orages qui, avec 202 événements s'attribuent 14,5 % des événements et les avalanches (195 événements soit 14 %).

Si l'on compare ces chiffres à ceux qui prévalent à l'échelle mondiale, il apparaît que toutes proportions gardées, les incendies de forêt représentent une part deux fois et demi plus importante en France qu'à l'échelle mondiale. En revanche, les inondations qui représentent le risque le plus fréquent à l'échelle mondiale (22,7 % des événements) sont moins fréquente en France.

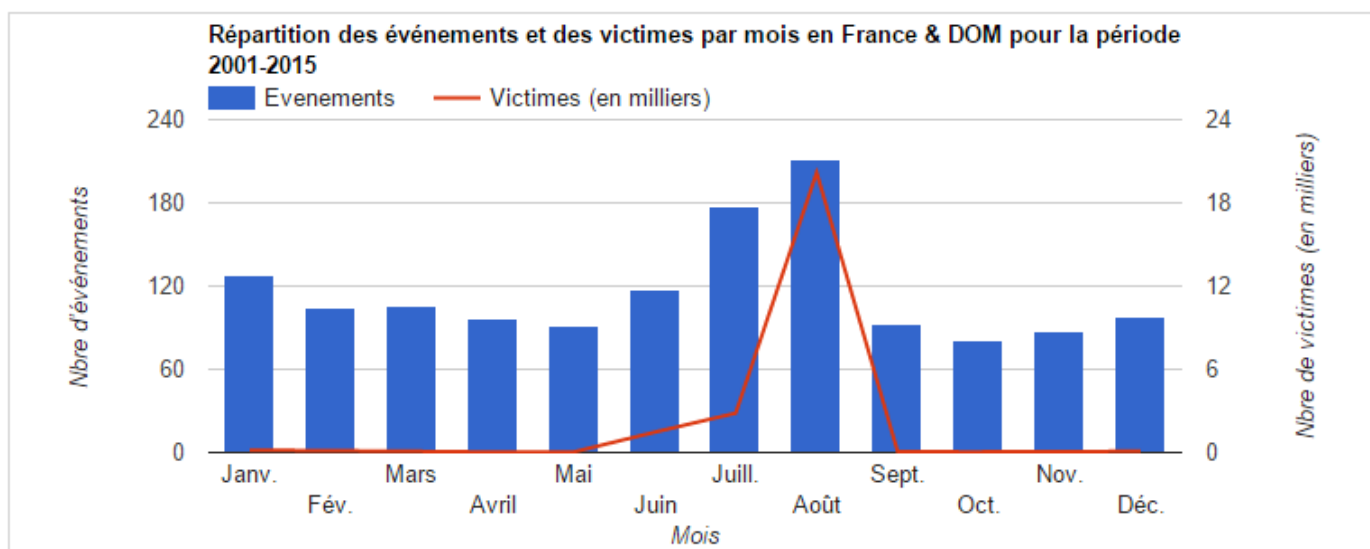


REPARTITION SAISONNIERE ET GEOGRAPHIQUE DES CATASTROPHES NATURELLES

Répartition saisonnière

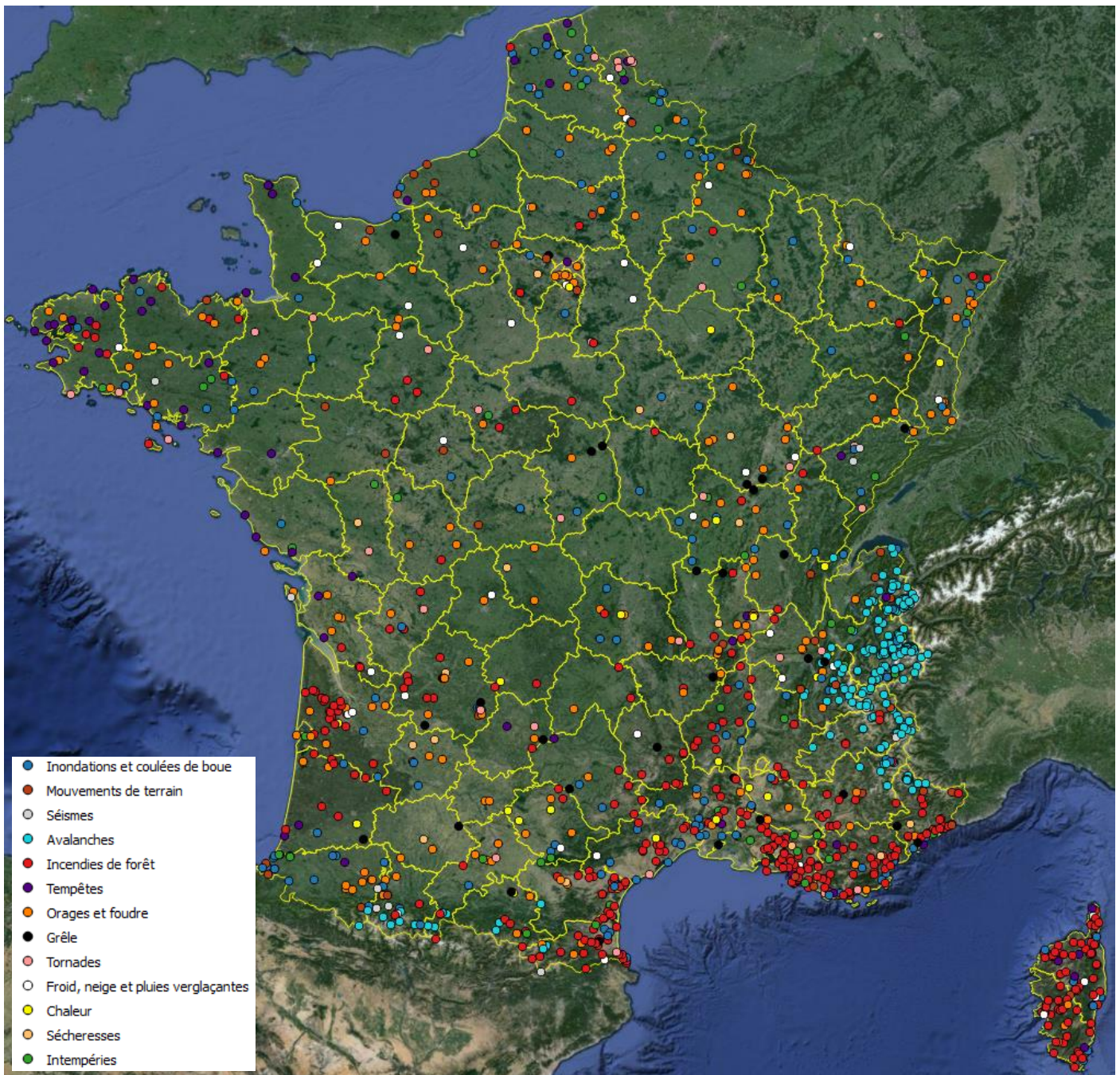
La répartition mensuelle moyenne des événements sur 15 ans fait apparaître **deux pics d'événements, l'un centré sur été et l'autre au mois de janvier**. Le pic hivernal s'explique par le fait que les événements les plus fréquents (inondations et avalanches) surviennent préférentiellement en hiver dans notre pays. Le pic estival s'explique par le fait que ces mois concentrent la majorité des incendies de forêt et des orages, phénomènes qui sont également parmi les plus fréquents.

On notera que cette répartition mensuelle sensiblement identique à celle observée à l'échelle mondiale. En effet, celle-ci est à son maximum de juin à août en raison de la multiplication des incendies de forêt, des inondations de mousson et des orages en cette saison et connaît également un autre pic en janvier (vague de froid, blizzards, inondations et orages dans l'hémisphère Sud).



Répartition géographique

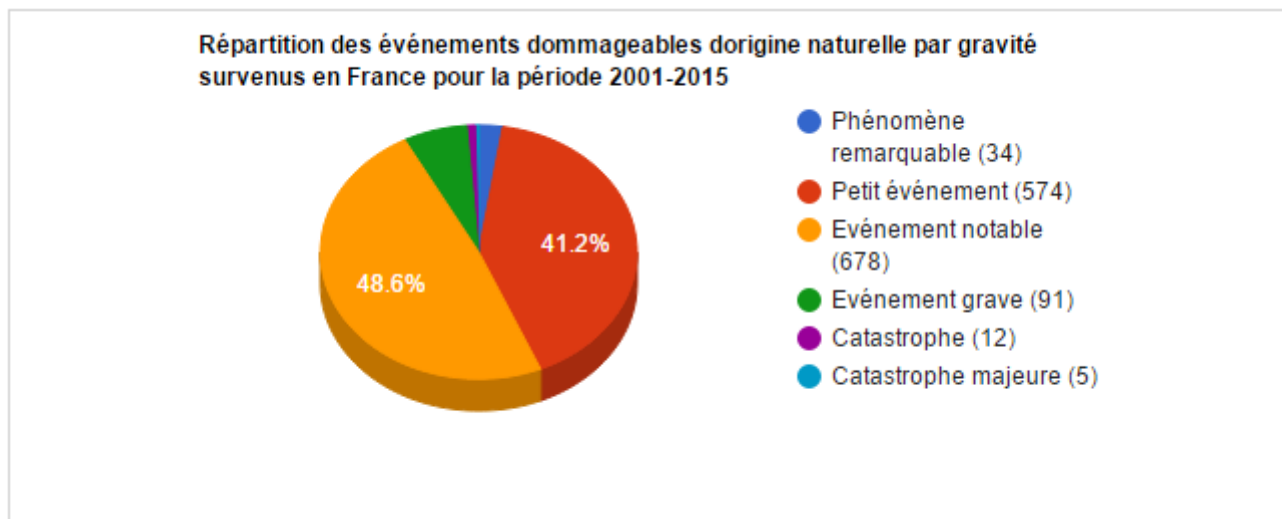
L'analyse de la répartition spatiale (voir carte page suivante) des événements enregistrés entre 2001 et 2015 montre une forte concentration dans le tiers Sud du pays. En effet, **50 % des événements recensés sont localisé au Sud d'une ligne allant de Bordeaux au Sud de l'agglomération lyonnaise.**



Carte : cartographie des catastrophes naturelles recensées en France métropolitaine entre 2001 et 2015

BILAN EN TERMES DE CONSEQUENCES HUMAINES ET ECONOMIQUES DES CATASTROPHES NATURELLES

En terme de gravité, 92 % des événements recensés appartiennent aux deux échelons inférieurs de notre grille de qualification d'importance des événements qui compte 7 niveaux² (événements faisant moins de 5 victimes ou blessés et ayant des conséquences matérielles régionale). A l'échelle mondiale, cette part atteignait 69 %. **Les événements survenant en France sont donc généralement moins graves que ceux survenant à l'échelle globale.**

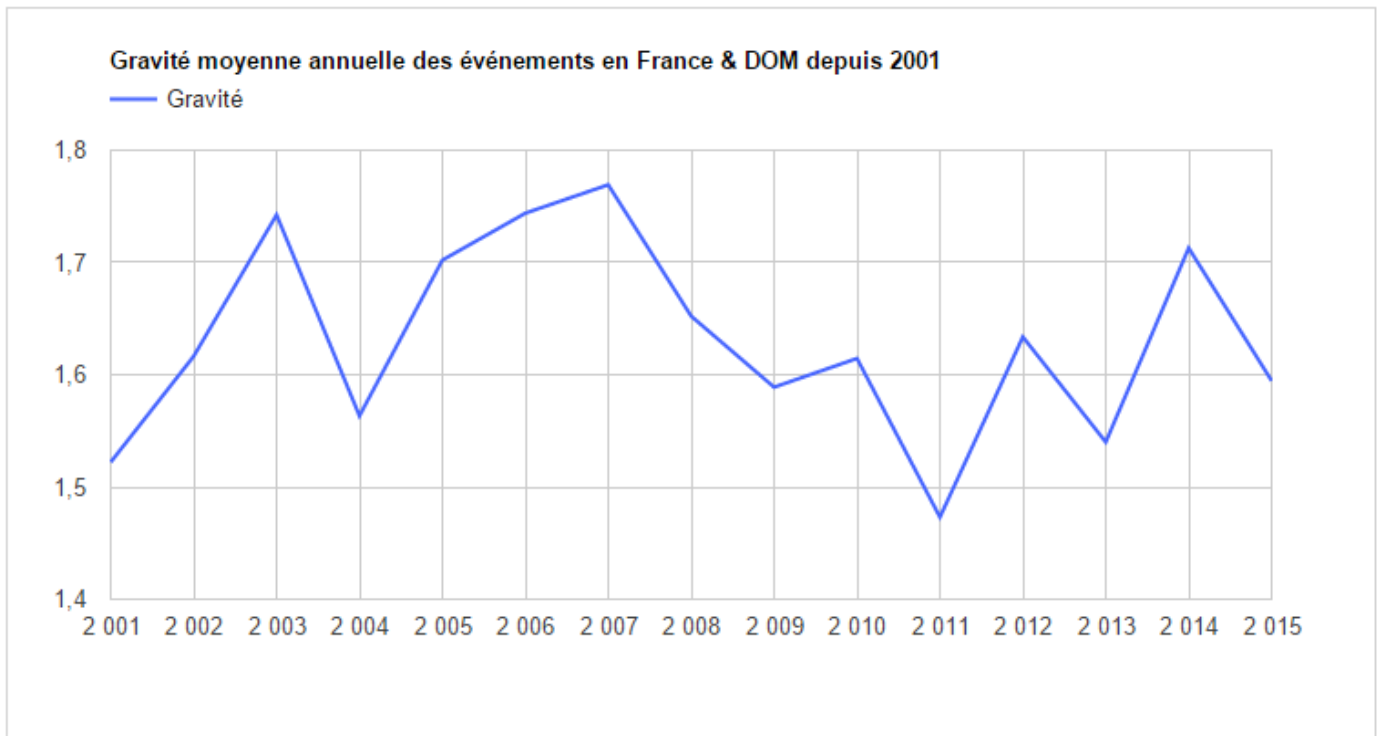


D'une manière générale, **la part des événements de gravités supérieures est moins élevée en France que dans le reste du monde.** En effet, si l'on considère les « événements graves » de niveau 3 (nombre de victimes compris entre 6 et 50 avec des dommages matériels à l'échelle régionale) représentent chacun 6,5 % des catastrophes naturelles référencées en France contre 23 % à l'échelle du monde. Les catastrophes de niveaux supérieurs 4 à 6 (faisant plus de 50 victimes et des dommages matériels, de l'échelle nationale à supra-nationale) sont très marginales puisqu'elles ne représentent que 1,2 % des événements en France contre presque 8 % dans le monde.

Cette tendance est confirmée au regard du graphique de la page suivante qui montre qu'avec une moyenne annuelle de niveau de gravité d'événement de 1,52 **notre pays se situe sensiblement en-dessous de la moyenne mondiale** qui s'établit à 2,13.

La gravité moyenne annuelle des événements connaît quant à elle une importante variation interannuelle : celle-ci a atteint un maximum de 1,78 en 2007 (contre 2,33 en 2002 dans le monde) et un minimum de 1,47 en 2011 (contre 1,98 en 2011 dans le monde). Sur la période étudiée, **il ne semble donc pas que le niveau de gravité moyen des événements se soit accru**, bien au contraire, malgré l'augmentation de la fréquence des événements, **la gravité moyenne de ceux-ci est en diminution depuis 2008** (tendance observée également au niveau mondiale).

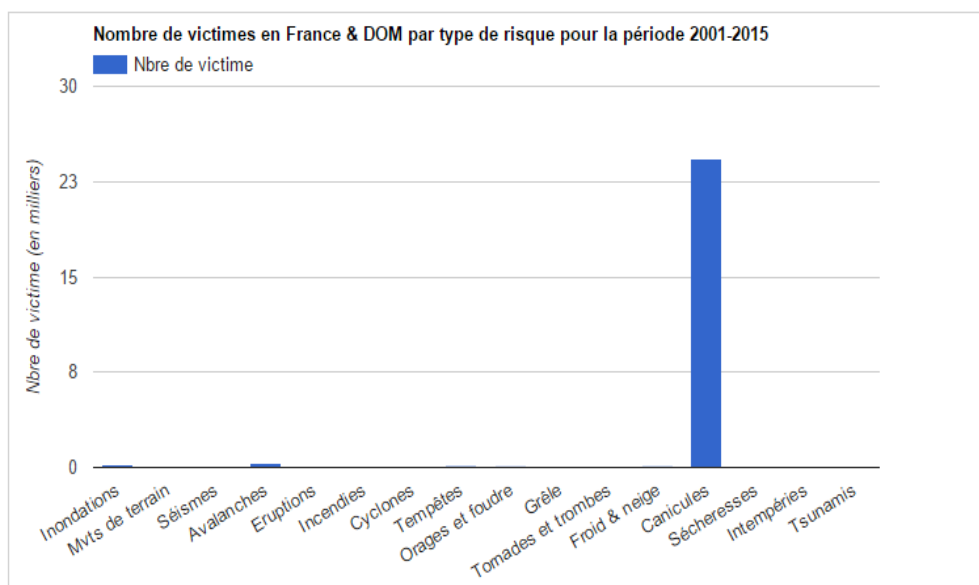
² Les critères de caractérisation des événements sont disponibles en annexe ou dans la notice de la BD CATNAT consultable à cette adresse : http://www.catnat.net/documents/Presentation_BD_CATNAT.pdf



Les conséquences humaines

Entre 2001 et 2015, les **catastrophes naturelles ont fait 25193 victimes en France et dans les DOM**. Ce chiffre particulièrement élevé s'explique principalement par la canicule de l'été 2003 qui a elle seule est responsable de 19 490 victimes (principalement par surmortalité par rapport à la normale).

Même en excluant la canicule de 2003, qui représente à elle seule plus de 96 % des victimes de la période, les canicules et vagues de chaleur restent les événements les plus mortifères (4822 morts soit 84,5 % des victimes) puis viennent les **avalanches** - avec 288 morts - **représentent plus de 5,1 % des victimes**. Les inondations arrivent en 3ème position avec 201 morts (3,5 % du total) suivies par les tempêtes qui ont causé la mort de 119 personnes (2,1 % du total) et enfin les vagues de froid avec 100 victimes (1,7% du total).



Aléa	Victime
Inondations	201
Mvts de terrain	15
Séismes	3
Avalanches	288
Eruptions	1
Incendies	15
Cyclones	23
Tempêtes	119
Orages et foudre	95
Grêle	1
Tornades et trombes	8
Froid & neige	100
Canicules	24312
Sécheresses	0
Intempéries	12
Tsunamis	0

Hors canicules, dont les bilans humains sont indirects et soumis à une estimation basée sur une surmortalité, le **nombre moyen de victimes des catastrophes naturelles s'établit à 59 par an**.

Ainsi, canicules exclues, contrairement à ce qui est observé à l'échelle mondiale, la variabilité inter-annuelle de la mortalité est donc très modérée en France puisque la différence n'est que d'un facteur 4.5 entre l'année la moins meurtrière (2004 avec 38 morts) et celle où l'on déplore le plus grand nombre de victimes (2006 avec 174 morts).

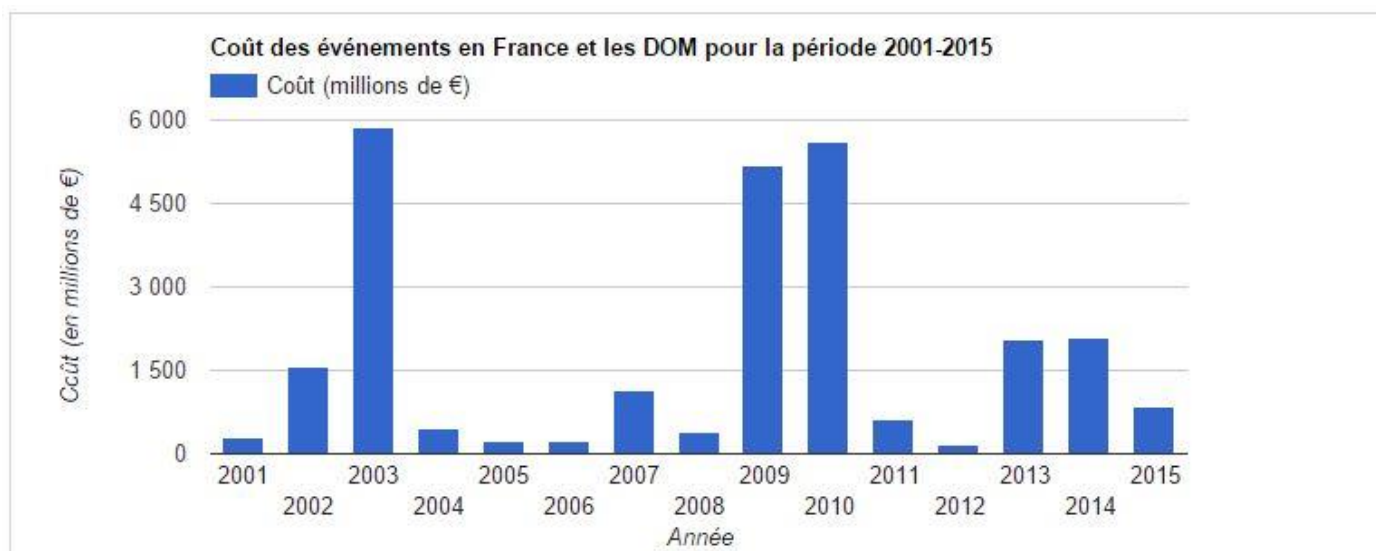
Tableau : les 15 événements les plus meurtriers survenus en France et dans les DOM entre 2001 et 2015

Type d'événement	Date de début	Nbre de victime
Canicules	04/08/2003	19490
Canicules	14/07/2006	2100
Canicules	30/06/2015	1360
Canicules	03/08/2015	628
Canicules	13/07/2015	607
Canicules	07/07/2010	84
Tempête Xynthia	28/02/2010	53
Canicules	25/06/2011	39
Inondations du Var	15/06/2010	25
Inondations dans le Sud	09/09/2002	24
Inondations Côte d'Azur	03/10/2015	20
Froid & neige	30/01/2012	14
Orages et foudre	17/08/2004	13
Orages et foudre	05/07/2001	12

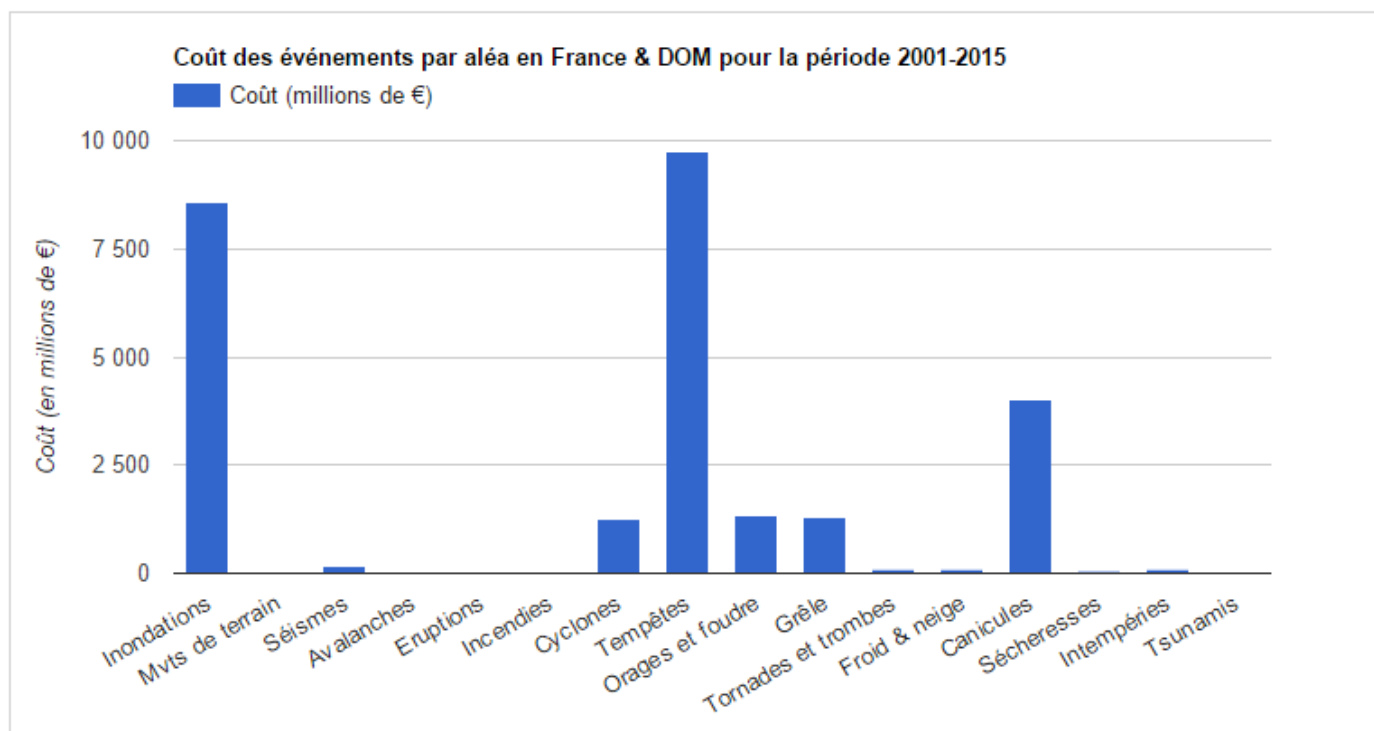
En terme de répartition mensuel des victimes, en prenant en compte le risque canicule, se sont les mois d'été qui concentrent une écrasante majorité des décès. Ce risque exclu, **le pic de mortalité se concentre davantage sur les mois d'hiver** (janvier et février notamment). Cela s'explique principalement par le fait que cette saison voit survenir des aléas souvent mortels tels que les avalanches ou les tempêtes tempérées.

Les conséquences matérielles et économiques

Entre 2001 et 2015, **le coût total des dommages liés aux catastrophes naturelles est estimé à au moins 27,2 milliards d'€ (29,4 milliards de \$)**. **Le coût annuel moyen des dommages liés aux catastrophes naturelles s'élève donc au minimum à 1,81 milliard d'€ (1.98 milliards de \$)**. Ce chiffre élevé cache néanmoins **de fortes disparités inter-annuelles** puisqu'il existe un facteur 6 entre l'année la moins coûteuse (2012) et la plus coûteuse (2003).



Si l'on s'intéresse à la ventilation des coûts par type d'aléa on constate que **les tempêtes tempérées représentent le risque naturel le plus onéreux** avec plus de 39 % des coûts de la période considérée, suivies de près par les inondations (35 % des coûts) et les canicules (16 % des coûts). On notera que **la quasi-totalité des préjudices économiques liés aux catastrophes naturelles sont le fait d'événements d'origine atmosphérique** (hydrologiques, climatique ou météorologiques).



Parmi les événements les plus coûteux, **les tempêtes tempérées et les inondations sont les plus représentées**. Le coût élevé de ces événements s'explique par le fait qu'ils affectent souvent de vastes superficies et conduisent donc souvent à des cumuls importants de sinistres. Enfin, cette liste met en lumière **l'exposition de notre pays aux risques naturels d'origine atmosphérique**.

Enfin, si l'on ne considère que les **dommages assurés**, la période étudiée montre une augmentation de sensible (14 %) des coûts par rapport aux 15 années précédentes : entre 1986 et 2000 le coût des dommages assurés liés aux aléas naturels s'est élevé à 18,32 milliards d'€ (30,04 milliards de \$) contre 21,34 milliards d'€ (23,44 milliards de \$) pour la période 2001-2015.

Enfin, si l'on ne considère que les **dommages assurés**, la période étudiée montre une augmentation de sensible (14 %) des coûts par rapport aux 15 années précédentes : entre 1986 et 2000 le coût des dommages assurés liés aux aléas naturels s'est élevé à 18,3 milliards d'€ (19,69 milliards de \$) contre 21,3 milliards d'€ (23,3 milliards de \$) pour la période 2001-2015.

Alors que la période 2001-2015 n'a pas été marquée par autant d'événements extrêmes que les 15 années précédentes, cette hausse s'explique principalement par l'augmentation **du coût unitaire moyen des sinistres liés à des événements naturels** liée à l'augmentation de la valeur des biens impactés.

Tableau : les 15 événements les plus coûteux en France et dans les DOM entre 2001 et 2015

Type d'événement	Date de début	Coût (en millions d'€)	Victimes
Tempête tempérée Klaus	2009-01-24	4752	12
Canicule	2003-08-04	3740	19490
Tempête Xynthia	2010-02-28	3596	53
Inondations dans le Sud	2003-12-01	1658	9
Episode Cévenol dans le Sud	2002-09-09	1326	24
Inondations du Var	2010-06-15	1275	25
Episode d'orage et de grêle	2014-06-08	893	0
Inondations dans le Sud-Est	2015-10-03	625	4
Orages violents	2013-06-07	595	20
Inondations dans les Hautes-Pyrénées et en Haute-Garonne	2013-06-18	586	3
Le cyclone Dean (Martinique et Guadeloupe)	2007-08-17	561	1
Inondations dans le Sud	2011-11-04	365	6
Orages dans le Sud-Ouest	2013-08-02	332	0
Cyclone Gamède (Réunion)	2007-02-24	231	2
La tempête Joachim	2011-12-16	221	1

ANALYSE SYNTHETIQUES DES EVENEMENTS DECLARES « CATASTROPHES NATURELLES »

L'analyse des catastrophes naturelles par le prisme des arrêtés portant constatation de l'état de catastrophe naturelle³ (voir carte page suivante), indique qu'au cours des 15 dernières années, **la moitié des communes française (18 589) ont été déclarées au moins une fois en Etat de catastrophe naturelle**. Sur ce chiffre, 28,3 % des communes reconnues l'ont été plus de 3 fois, soit une fois tous les 5 ans.

Environ 26,2 % de l'ensemble des reconnaissances de l'Etat de catastrophe naturelle (152 891 depuis 1982) ont été pris durant la période 2001-2015. Ce chiffre est nettement inférieur à celui de la décennie précédente qui représente à elle seule 52,3 % des arrêtés. Le durcissement de certains critères permettant l'obtention de la déclaration de l'état de catastrophes (pour les mouvements de terrain consécutifs au retrait-gonflement des sols argileux notamment) pris à compter de 2000 explique en partie cette différence.

On notera enfin que sur la dernière décennie comme sur la période 1982-2010 (1982 est la date d'entrée en vigueur de la loi relative à l'indemnisation des catastrophes naturelles), près de **69.2 % des arrêtés portant constatation de l'état de catastrophe naturelle sont pris au titre des inondations et coulées de boue, 15,1% au titre des mouvements de terrain consécutifs au retrait-gonflement des sols argileux (sécheresse géotechnique)**.

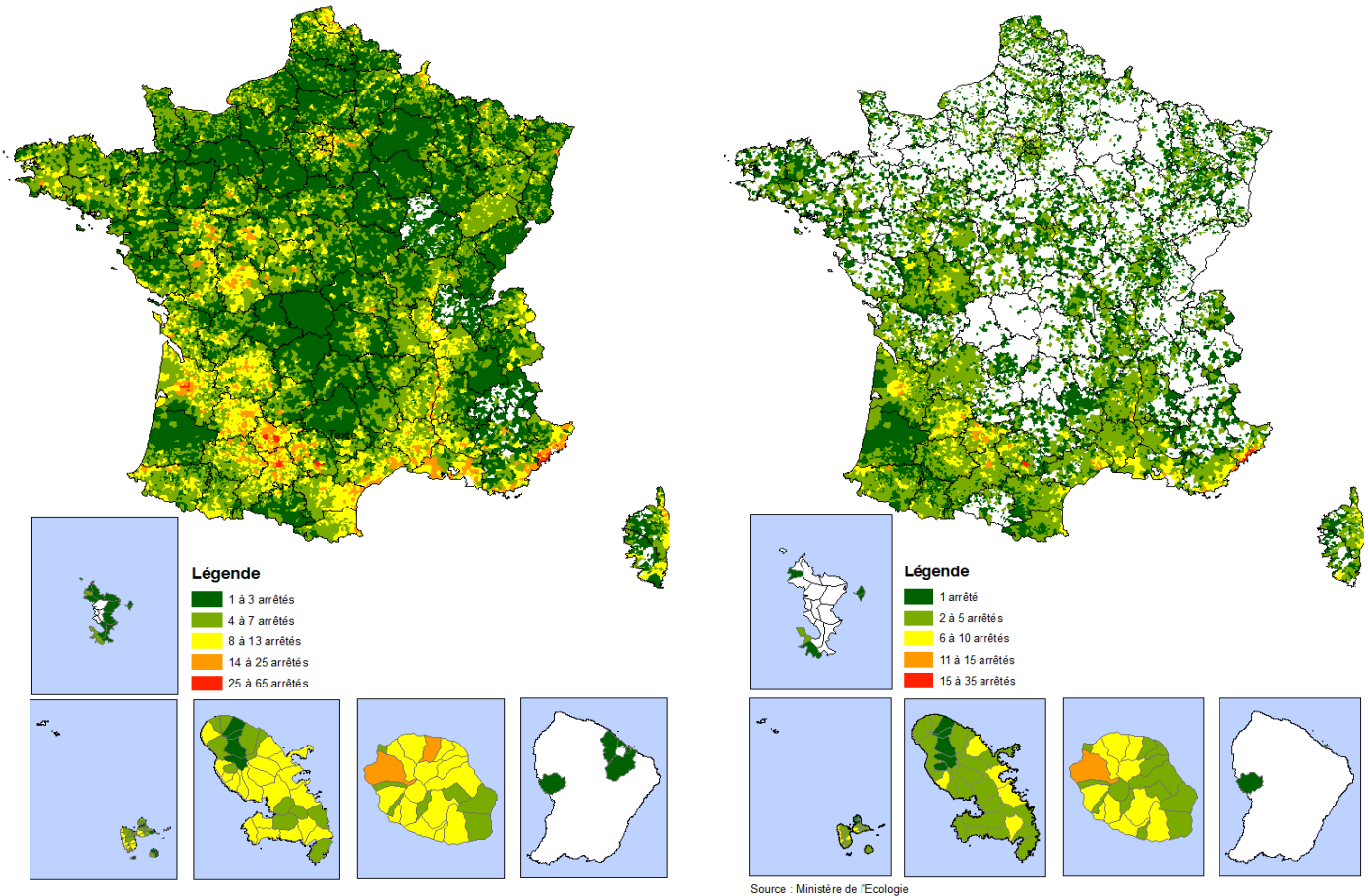
On constate que **les communes de la moitié Sud de la France ont été les plus touchées au cours de la période 2001-2015**. A cet égard, les communes du Sud-Est et du Sud-Ouest se détachent assez nettement puisque nombre d'entre elles ont été déclarées en état de catastrophe naturelle à plus de 5 reprises en 15 ans.

Cette réalité est conforme à la tendance observée à plus long terme lorsque l'on étudie la carte des arrêtés de catastrophes naturelles par commune depuis 1982 : les communes les plus fréquemment reconnues en état de catastrophe naturelle prédominent sur le pourtour du bassin méditerranéen et dans le Sud-Ouest.

³ Les arrêtés de catastrophe naturelle concernent tous les aléas naturels à l'exception des vents tempétueux, de la grêle et des chutes de neige

Nombre d'arrêtés de catastrophes naturelles (tous périls confondus) par commune entre 1982 et 2015

Nombre d'arrêtés de catastrophes naturelles (tous périls confondus) par commune entre 2001 et 2015



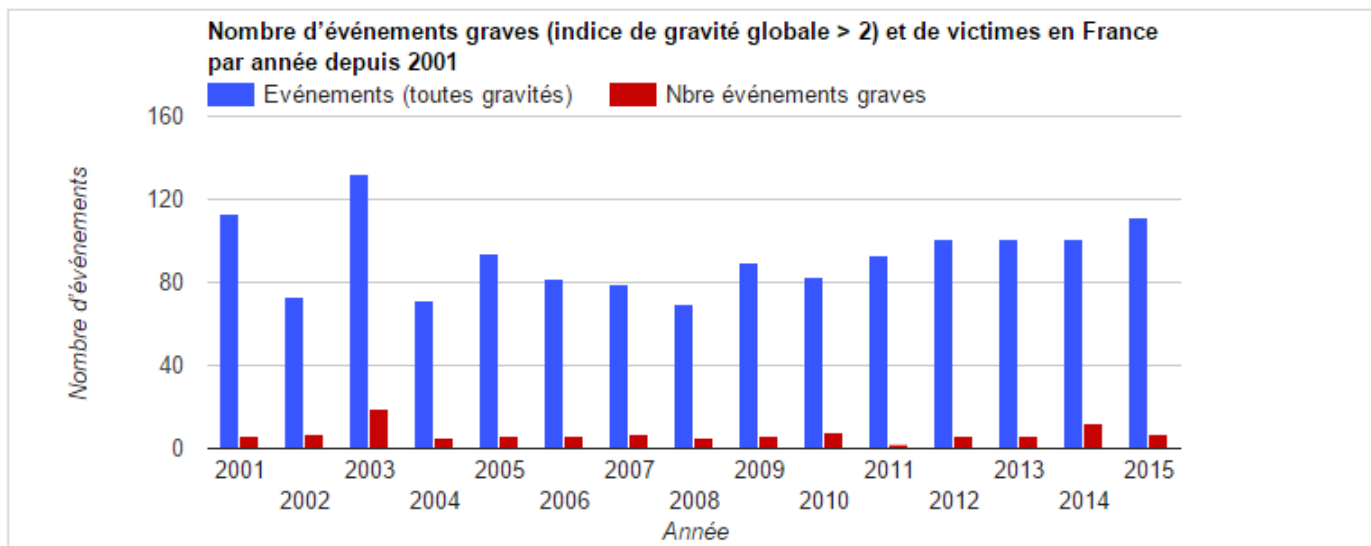
EVOLUTION DES CATASTROPHES NATURELLES EN FRANCE DANS LE CONTEXTE DE RECHAUFFEMENT GLOBAL

La France connaît depuis un siècle un réchauffement de sa température moyenne (de l'ordre de 1,2 °C en moyenne sur les 100 dernières années). Depuis plusieurs années déjà il est d'usage, à chaque catastrophe naturelle d'origine atmosphérique, d'incriminer le réchauffement global et ce, tant pour des événements survenant dans notre pays que dans le reste du monde. Le changement climatique est également désigné comme responsable direct de l'augmentation apparente de la fréquence des événements. Mais qu'en est-il vraiment au regard de la réalité des chiffres ?

L'augmentation, certes modérée (de l'ordre de 4 %) mais tout de même mesurable, des événements en France est **surtout le fait de la multiplication des événements de petite intensité**. En effet, si l'on ne considère que les événements ayant une importance notable (c'est-à-dire ayant fait au moins 5 victimes ou plus de 10 blessés et / ou ayant causé des dommages matériels notables à une échelle au moins régionale, ce qui correspond au niveau 2 de notre échelle de gravité à 6 niveaux), on constate **une baisse de la fréquence des événements** (de l'ordre de 3 % sur la période).

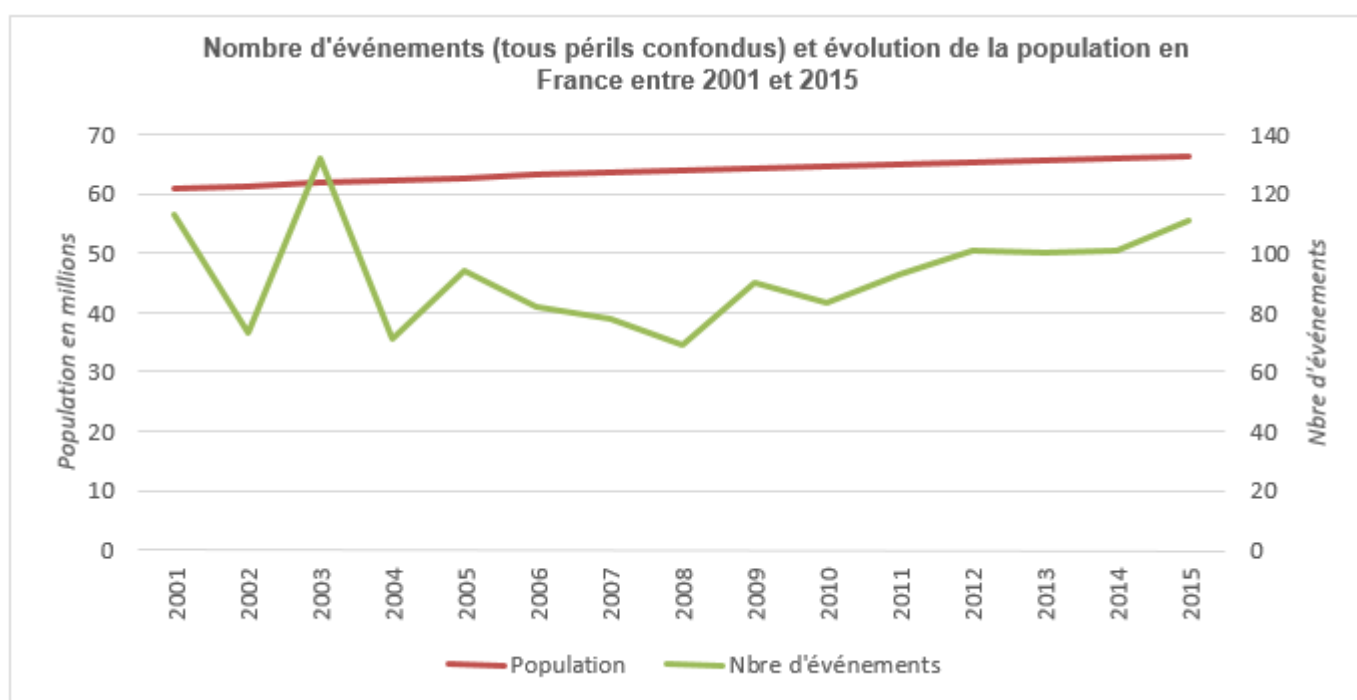
Il y a donc certes un peu plus d'événement mais **cette augmentation à rechercher davantage dans la démultiplication des petits événements plus que dans un nombre accru de catastrophes naturelles de forte intensité**.

Enfin, on notera que la médiatisation des événements naturels dommageables n'a cessé de croître au cours de ces 30 dernières années (du fait même de la très forte médiatisation de la problématique du réchauffement global). Celle-ci contribue sans aucun doute à **l'impression générale d'une plus grande fréquence des catastrophes**.



Une des explications principales à cette observation est **l'évolution démographique nationale et la dynamique /organisation spatiale** de celle-ci, qui augmentent mécaniquement les expositions. En effet, l'accroissement de la population s'effectue majoritairement à la fois en milieu urbain mais aussi avec une tendance à se concentrer dans les territoires situés à moins de 100 km des côtes et / ou des zones naturellement davantage prédisposées à des événements extrêmes (région méditerranéennes par exemple). Or, davantage de population dans des villes toujours plus étendues, souvent à proximité des littoraux et / ou dans des zones sensibles constituent des facteurs d'augmentation notables des expositions. Ainsi, les villes sont quasi-systématiquement localisées à proximité de cours d'eau, le mitage urbain de zones sensibles aux incendies de forêt accroît le risque de départ de feu, l'extension urbaine augmente l'imperméabilisation des sols et favorise le ruissellement, les zones littorales sont naturellement plus exposées aux tempêtes, à l'érosion côtières

Cette réalité est corroborée par la bonne corrélation entre la courbe du nombre d'événement et de la population nationale (voir graphique dessous), même si ce seul paramètre, nous l'avons vu, n'explique pas tout. De plus, on notera que presque **la moitié des événements recensés (48,2 %) sont survenus à moins de 100 km d'un littoral**.



ANNEXES

A PROPOS DES BASES DE DONNEES STATISTIQUES SUR LES CATASTROPHES NATURELLES

	Nbre d'événements	Nbre de victimes	Coût (mdrs de \$)
2015			
BD Catnat	1044	23 313	110
Swiss Ré	149	26 000	85
Munich Ré	1060	23 000	90
CRED	nd	nd	nd
2014			
BD Catnat	943	10 221	116
Swiss Ré	189	7 077	101
Munich Ré	980	7 700	110
CRED	271	6 434	85
2013			
BD Catnat	1013	24 603	155
Swiss Ré	150	20 000	131
Munich Ré	890	20 500	135
CRED	333	22 291	119
2012			
BD Catnat	1008	11 388	212
Swiss Ré	168	8 948	178
Munich Ré	905	9 600	170
CRED	348	9 622	156
2011			
BD Catnat	853	29 666	369
Swiss Ré	175	29 000	362
Munich Ré	820	27 000	380
CRED	328	30 965	364
2010			
BD Catnat	792	297 692	208
Swiss Ré	167	297 000	194
Munich Ré	950	295 000	150
CRED	392	297 627	132
2009			
BD Catnat	845	11 849	34
Swiss Ré	133	8 977	54
Munich Ré	860	11 000	50
CRED	338	11 130	47

	Nbre d'événements	Nbre de victimes	Coût (mdrs de \$)
2008			
BD Catnat	894	235 375	110
Swiss Ré	137	240 500	258
Munich Ré	750	163 000	200
CRED	358	235 339	190
2007			
BD Catnat	906	17 605	53
Swiss Ré	142	14 600	64
Munich Ré	960	16 000	82
CRED	414	16 940	74
2006			
BD Catnat	864	80 443*	27
Swiss Ré	138	31 000	44
Munich Ré	850	20 000	50
CRED	391	22 414	34
2005			
BD Catnat	866	105 866	200
Swiss Ré	149	88 083	220
Munich Ré	650	100 995	212
CRED	442	90 269	214
2004			
BD Catnat	639	286 841	145
Swiss Ré	116	302 435	120
Munich Ré	641	283 105	145
CRED	355	241 635	136
2003			
BD Catnat	669	98 880	69
Swiss Ré	142	37 821	55
Munich Ré	399	64 207	54
CRED	360	109 991	70
2002			
BD Catnat	599	16 136	63
Swiss Ré	130	11 000	12 (assurés)
Munich Ré	698	10 576	65
CRED	420	12 571	52
2001			
BD Catnat	702	39 584	34
Swiss Ré	111	22 803	10 (assurés)
Munich Ré	701	25 063	36
CRED	379	30 990	27

Comme le montrent chaque année les bilans proposés par les diverses entreprises (réassureurs notamment) et institutions (ONU, Centre de recherche sur l'épistémologie des catastrophes de l'Université de Louvain (CRED)), il existe des différences notables entre les statistiques fournies. Ainsi, pour l'année 2010, le CRED comptabilise 373 événements et 296 8000 victimes, Munich Ré (1^{er} réassureur mondial) 950 événements et 295 000 morts tandis que pour notre part nous avons comptabilisé 793 événements et 391 017 victimes.

Pour ce qui est du nombre d'événements recensé, ces différences certaines entre les bases de données sont imputables aux méthodes de comptage utilisées. Ainsi, à titre d'exemple, les réassureurs ont comptabilisé plusieurs pics d'inondations en Inde, Pakistan et Bangladesh durant l'été 2010, considérant ainsi qu'il y a eu plusieurs événements. Pour notre part, nous n'en avons comptabilisé qu'un seul car nous estimons que ces inondations ont occasionné des submersions quasi-permanentes dans ces pays durant cette période et sont liées à un seul phénomène : la mousson indienne. De même, dans leurs statistiques, certains producteurs de données ne comptabilisent les événements qu'à partir d'un certain seuil de dommages ou de victimes (50 millions de \$ de dommages et / ou plus de 20 victimes pour Suisse Ré, au moins 10 morts et / ou 100 personnes directement affectées et / ou déclaration d'urgence de la part des autorités pour le CRED) alors que dans notre cas, nous considérons qu'il y a événement dès l'instant où il y a des préjudices humains ou matériels avérés. Toutes ces différences sur la manière de considérer un événement induisent donc inévitablement des écarts statistiques parfois significatifs en fin d'année.

On notera également que les données provenant des réassureurs, ont tendance à surreprésenter les pays développés et émergents dans leurs statistiques. Cela s'explique par le fait que, de par l'essence même de leurs activités, les portefeuilles d'activité de ces sociétés sont concentrés dans les pays ayant un marché de l'assurance assez développé. Cette réalité se retrouve notamment dans les bilans humains fournis par ces sociétés qui sont souvent inférieurs à ceux des autres producteurs de données. Ainsi, en comptabilisant préférentiellement les événements dans les pays ayant un certain niveau de développement, les statistiques des réassureurs omettent certaines catastrophes naturelles survenant dans des pays pauvres où les conséquences économiques ne sont pas significatives mais où les bilans humains sont parfois très lourds.

ECHELLE DE GRAVITE DE LA BD CATNAT

GRAVITE		CONSEQUENCE HUMAINES				CONSEQUENCES MATERIELLES	
Niveau	Qualification	Evacués	Sans-abris	Blessés	Tués	Caractérisation des dommages matériels	Extension spatiale
0	Phénomène remarquable	-	-	-	-	Pas de dommages	-
1	Petit événement	Possible	-	Possible (< 10)	-	Dommages partiels aux bâtiments (1-10) Dommage possible aux infrastructures	Ponctuel
2	Evénement notable	Oui	Possible	Possible (> 10)	≤ 5	Dommages partiels aux bâtiments (10-100) Dommages totaux aux bâtiments (< 100) Dommage aux infrastructures	Localisée (i.e.: ville, canton, département)
3	Evénement grave	Oui	Possible	Oui	6-50	Nombreux dommages partiels aux bâtiments (100 - 500) Nombreux dommages totaux aux bâtiments (100- 500) Dommages notables aux infrastructures Conséquences économiques sectorielles locales	Moyenne (i.e.: départements, régions)
4	Catastrophe	Oui	Oui	Oui	51-500	Nombreux dommages partiels aux bâtiments (500- 1000) Nombreux dommages totaux aux bâtiments (>- 5000) Dommages importants aux infrastructures Conséquences économiques sectorielles régionales	Etendue (i.e. régions multiples dans un ou plusieurs pays)
5	Catastrophe majeure	Oui	Oui	Oui	501 À 50 000	Très nombreux dommages partiels et totaux aux bâtiments Dommages très importants aux infrastructures Conséquences économiques sectorielles nationales et / ou internationales	Grande échelle (sauf séismes) (i.e. pays entiers et / ou plusieurs pays)
6	Cataclysmes	Oui	Oui	Oui	> 50 000	Dommages partiels et totaux aux bâtiments extrêmement importants Dommages aux infrastructures très étendus Dommages matériels dépassant les capacités de gestion d'un pays et nécessitant une aide extérieure Conséquences économiques sectorielles nationales et / ou internationales très importantes	Très grande échelle (sauf séismes) (i.e. plusieurs pays, continents)

Note : Pour les incendies de forêt nous considérons les surfaces brûlées pour caractériser les dommages matériels : un feu de moins de 100 hectares sera crédité d'un niveau 1, de 100 à 1000 d'hectares sera crédité d'un niveau 2, de 1000 à 10000 d'hectares sera crédité d'un niveau 3, de 10000 à 100000 d'hectares sera crédité d'un niveau 4, de 100000 à 1 million d'hectares sera crédité d'un niveau 5 and enfin les feux > 1 million d'hectares sera crédité d'un niveau 6.

QUI SOMMES-NOUS ?

Ubyrisk Consultants est une structure spécialisée dans l'étude et la gestion des risques naturels, organisée autour de deux axes principaux d'activité : un pôle Web et un pôle bureau d'étude et conseil.

Le pôle Web

Le pôle Web est basé sur l'**exploitation du site internet CATNAT.net** (1^{er} site d'information francophone sur les risques naturels). **Ce site, créé en 2001, fournit une veille** permanente de l'actualité internationale des catastrophes naturelles, de la gestion des risques naturels et des changements climatiques, de la cartographie en temps réel, des statistiques dynamiques, des alertes et prévisions...

Les activités de veille permanente viennent alimenter, **la base de données BD CATNAT** qui recense très précisément l'ensemble des catastrophes naturelles survenues dans le monde depuis le 1^{er} janvier 2001 (près de 13 000 événements référencés). La BD CATNAT est la base de données publiques la plus exhaustive disponible sur le marché.

Enfin, nous proposons, via notre site internet des services exclusifs tels que :

- **l'alerte, la prévision et la caractérisation des aléas météorologiques** (grêle, vents tempétueux, températures, précipitations) à la commune en France et en Europe, ainsi
- **des outils de veille d'information personnalisés** sur l'ensemble des thématiques d'actualités que nous diffusons

Le pôle Bureau d'étude et Conseil

Nous proposons également un grand nombre de prestation de service d'études et de conseils dans le domaine des risques naturels à destination des entreprises privées :

- **études d'enjeux et de vulnérabilité,**
- **géodécisionnel** dédié aux risques naturels,
- **formation** professionnelle,
- **conseils et d'expertises** relatifs aux risques naturels et à leur gestion,
- **fourniture et traitement de données statistiques,**
- **cartographie** sous système d'information géographique (S.I.G),
- **études post-événementielles** à vocation de retour d'expérience,
- **études juridiques** appliquées aux risques naturels,
- **assistance** à la mise en place de système de modélisation des risques naturels.

Nos clients sont issus de secteurs très variés : grande distribution, BTP, assurance, réassurance, énergies renouvelables, immobilier, automobile... et sont majoritairement des entreprises multinationales. Nous comptons également parmi nos clients et utilisateurs des Ministères, des services de l'Etat et des institutions scientifiques.



8, le bourg
33 910 SAVIGNAC DE L'ISLE
Tèl: 05 57 51 56 85
Fax: 05 40 16 22 06
@ : contact.catnat@gmail.com
Site web: <http://www.catnat.net>